



Le Directeur de la publication de l'hebdomadaire « Le Calame », a subi un interrogatoire hier au Secrétariat d'État à la défense pendant plusieurs heures de temps. Le confrère Serge Aimé Bikoi rapporte les faits :

Arrivé au Secrétariat d'État à la défense (Sed) à 9h, X. Messè y est ressorti à 19h et 50mn. Il a été interrogé par neuf enquêteurs, en l'occurrence par quatre commissaires divisionnaires, quatre colonels et un capitaine de l'armée nationale. Cette audition a essentiellement porté sur les propos tenus par Xavier Messè le 23 janvier 2023 à l'émission « Sacré matin », présentée par Cyrille Bojiko.

Il a été interviewé ce jour-là par le présentateur de cette émission. Les fins limiers en charge de l'enquête exigent, en effet, au Directeur de la publication de l'hebdomadaire « Le Calame » de révéler qui lui a donné toutes les informations relatives à l'affaire liée à l'assassinat du chef de chaîne de Amplitude Fm, dont le corps sans vie en état de décomposition avancé a été découvert à Ebogo 3, une bourgade située dans la périphérie de Yaoundé.

C'est la troisième convocation à laquelle Xavier Messè défère ce lundi, 20 février 2023 Ces enquêteurs se demandent comment l'ancien employé de Radio France Internationale (Rfi) a eu tous les détails relatifs aux circonstances du crime odieux dont M. Zogo a fait les frais. Jusqu'ici, X.

Messè ne souhaite pas entrer dans le fond de la longue audition à laquelle il a été soumis, mais visiblement, le journaliste, qui jouit de 40 ans d'expérience professionnelle, a l'air relativement diminué après avoir subi un interrogatoire d'une telle essence. Cela est visible par sa gestuelle, mais il reste très serein quant à la suite de l'audition, qui va se passer ce mardi, 21 février 2023 à 12h.

En rappel, c'est la troisième convocation à laquelle Xavier Messè défère ce lundi, 20 février 2023. Les deux premières convocations remontent aux 30 et au 31 janvier 2023 chez le commandant de la première légion de gendarmerie du Centre, Jean Pierre Otoulou.